FICHE DE BONNE PRATIQUE N° 8 INCITATIONS À L'ÉCONOMIE D'EAU

Quels changements à fort impact les incitations à l'économie d'eau peuvent-elles apporter à la transformation de votre modèle d'entreprise?



Non applicable

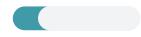


Compétitivité

Non applicable



Modèle de revenus



Requiert un faible engagement

En quoi consistent les incitations à l'économie d'eau?

Une incitation agricole est un paiement versé aux organisations et aux exploitations agricoles pour compléter leurs revenus et gérer l'offre de produits agricoles. Dans un contexte de changement climatique, de nombreuses incitations soutiennent la transition vers des systèmes agricoles ayant un impact moindre sur les ressources en eau tant en termes de quantité que de qualité.



Pourquoi souscrire à des incitations à l'économie d'eau?

IEn Méditerranée, les enjeux pour adapter les systèmes agricoles au changement climatique sont très importants. Demander des incitations à l'économie d'eau permet d'investir pour anticiper les changements à venir (nouveaux systèmes d'irrigation, cultures à faible consommation d'eau), tout en limitant le risque financier que peut représenter un changement de modèle de production pour une exploitation. Ces incitations permettent également de compenser les pertes potentielles à court terme qui pourraient résulter de la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

À quels besoins économiques les incitations à l'économie d'eau répondent-elles?



Fournir un complément de revenu direct



Compenser les coûts d'investissement avec des pratiques plus durables





Réduire la consommation d'eau



Réduire la pollution de l'eau et de l'environnement







Quelques chiffres clés sur les incitations à l'économie d'eau

IMPACTS SOCIAUX

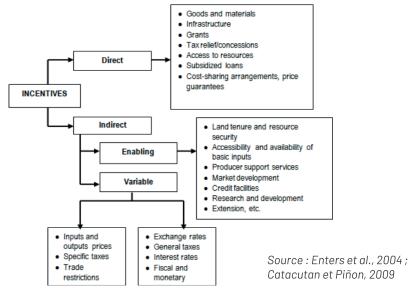
IMPACTS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX

Les incitations à l'économie d'eau permettent de réaliser des économies d'eau directes de 20 à 40 %. Ces économies d'eau sont rendues possibles grâce à la diversification des cultures, la mise en jachère des surfaces agricoles, la réduction des surfaces irriguées et la limitation directe de la consommation totale d'eau pour les cultures ciblées.

Les incitations qui soutiennent l'amélioration des systèmes d'irrigation permettent d'améliorer **l'efficacité de l'utilisation de l'eau** de **60** % (pour les systèmes d'irrigation par aspersion mal entretenus) **à plus de 90** % (pour une irrigation goutte à goutte optimale).

À Chypre, les économies d'eau minimales attendues grâce aux incitations sont de l'ordre de 4 000 à 5 000 m3/ha/an, en fonction de la culture mise en œuvre.

En Grèce, les incitations à l'économie d'eau sont accordées par des consultants indépendants qui se chargent de toutes les tâches administratives. Les consultants touchent une partie du montant de l'incitation (8-10 €/ha sur un total de 350 €/ha en Thessalie). Ces démarches facilitent grandement la compréhension et l'acceptation de ces incitations sur de grands territoires, et font gagner beaucoup de temps aux agriculteurs.



IMPACTS ÉCONOMIQUES

À l'échelle méditerranéenne, la rémunération moyenne de l'ensemble des incitations à l'économie d'eau varie de 125 €/ha à 700 €/ha. Cela comprend à la fois les incitations à la réduction directe de la consommation d'eau et les incitations à la diversification des cultures

Les incitations à l'économie d'eau peuvent également concerner l'attribution de quotas annuels. À Chypre, par exemple, si un agriculteur dépasse son quota, il doit payer le surplus à un prix supérieur au prix initial de l'eau du quota. Le prix de l'eau du barrage passe ainsi de 0,17 €/m3 sous quota à 0,56 €/m3 hors quota.

(Source : Arcadis ; Commission européenne, 2012)

DÉVELOPPEMENT POTENTIEL

Des incitations pour des pratiques agricoles plus économes en eau se développent dans tout le bassin méditerranéen, grâce à des fonds privés ou publics. Cependant, les agriculteurs ne sont pas encore suffisamment impliqués dans la création de mesures et de dispositifs : 56 % des agriculteurs qui ne prennent pas part aux incitations considèrent que le cahier des charges proposé n'est pas suffisamment adapté aux contraintes de leurs exploitations. Pour pouvoir développer davantage les incitations à l'avenir, il faudra donc promouvoir des projets intégrés qui peuvent être adaptés aux conditions agricoles locales et modifier les mécanismes de soutien. (Source : Kuhfuss. 2013, Oréade-Brèche, 2016)

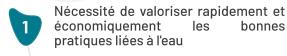




FICHE DE BONNE PRATIQUE N° 8

Comment mettre en place des incitations à l'économie d'eau?

PROBLÉMATIQUES RELATIVES À L'EXPLOITATION AGRICOLE



Nécessité d'un soutien financier pour initier une transition agro-écologique au niveau de l'exploitation

3 Accès limité aux ressources en eau

Diminution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les cultures

Dégradation de la qualité de l'eau

LE EI

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE



IMPACTS ET AVANTAGES

Assurer une source de revenu complémentaire à court terme

Compenser les manques à gagner liés à la transition agro-écologique

3 Réduire la consommation d'eau

Augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau

Limiter la pollution et la dégradation de la qualité de l'eau



CONSEILS DU TERRAIN

« En 2010, j'ai bénéficié d'une aide financière pour me lancer dans une mesure agro-environnementale de "désirrigation". Il s'agissait de réduire le volume d'eau à 60 000 m3, avec l'objectif de sécuriser ce volume grâce à un stockage hivernal. J'ai fait le choix d'abandonner un puits d'eau situé à 12 km de l'exploitation qui permettait l'irrigation de 35 hectares de maïs. En 2017, lorsque mon associé a quitté l'exploitation, j'ai arrêté l'élevage laitier et entamé une réflexion plus approfondie sur la modification de mon système de production. 18 mois plus tard, j'ai converti 60 ha en agriculture biologique autour du siège de l'exploitation. Avec d'autres agriculteurs, j'ai mis en place des bandes enherbées, des couverts d'interculture et des haies, en plus de me convertir à l'agriculture biologique. Volontairement, je n'irrigue plus entre 9 h et 19 h, ce qui limite les pertes d'eau par évaporation. Grâce à la réflexion collective engagée, c'est désormais le cas pour 95 % des agriculteurs des environs. » Denis Mousseau, céréalier français

« Avec le passage à l'agroécologie, j'ai acquis des connaissances sur la vie du sol, sur les variétés, sur les techniques de semis direct, sur la gestion de l'eau. J'ai développé un meilleur sens de l'observation. J'ai été amené à présenter mon travail et les spécificités de mon système en public. À l'avenir, j'aurai besoin de plus d'informations pour pouvoir vendre des services environnementaux. Par exemple, j'ai découvert trop tard que la plantation d'arbres aurait pu être financée par la Fondation Yves Rocher. » Raphaël Gardot, céréalier français



PRINCIPAUX DÉFIS

Strong dependence on political decisions

Le plupart des incitations, y compris les incitations européennes de la PAC, sont décidées au niveau national et international et dépendent donc fortement des tendances politiques.

Conditions spécifiques d'attribution

Les conditions de souscription aux incitations sont très précises et spécifiques. Cela peut limiter les possibilités de transition agricole, qui doivent répondre à ces conditions.

Une charge administrative supplémentaire

Souscrire à des incitations peut représenter un charge administrative supplémentaire et nécessite d'y consacrer du temps.









Arcadis ; Commission européenne. 2012. The role of water pricing and water allocation in agriculture in delivering sustainable water use in Europe - Final report.

Blinda M. (2011). Efficience d'utilisation de l'eau et approche économique - étude nationale Maroc, Plan Bleu.

Parlement européen. 2013. Sustainable management of natural resources with a focus on water and agriculture. Étude - rapport final.

Global Water Partnership (2012). Water Demand Management: The Mediterranean Experience.

IPEMED(2014). Financing access to water and sanitation in the Mediterranean. Is innovative funding a solution or an illusion?

Loubier S. et Polge M. (2016). Étude sur les règlements intérieurs des Organismes Uniques de Gestion Collective et sur les critères d'allocation de la ressource en eau. Rapport final. ONEMA et IRSTEA, 2013-2015, thème 7, action 9.

Oréade-Brèche. 2016. Paiements pour services environnementaux et méthodes d'évaluation économique. Enseignements pour les mesures agroenvironnementales de la politique agricole commune. Centre d'Analyse et Prospective.

Pour aller plus loin



Système de conseil agricole (FAS). Tous les pays de l'Union européenne disposent d'un système de conseil agricole (SAF). Le FAS aide les agriculteurs à mieux comprendre et à respecter les règles de l'UE en matière d'environnement, de santé publique et animale, de bien-être animal et de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE). Le SAF fournit des informations sur :

- les mesures prévues par les programmes de développement rural pour la modernisation des exploitations, le renforcement de la compétitivité, l'innovation et l'orientation vers le marché;
- des exigences en matière d'utilisation efficace et durable de l'eau, ainsi que de protection de l'eau;
- la promotion de la reconversion des exploitations et la diversification de leur activité économique ;
- des exigences minimales pour les paiements agro-environnementaux et climatiques au-delà des normes obligatoires et des exigences minimales pour les engrais et les produits phytosanitaires, également en ce qui concerne l'agriculture biologique;
- des informations relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la biodiversité et à la protection de l'eau.

NEFERTITI - Mise en réseau des exploitations agricoles européennes pour améliorer la fertilisation croisée et l'adoption de l'innovation par la démonstration (2018-2022). L'objectif global de NEFERTITI est d'établir un réseau de fermes pilotes hautement connectées à l'échelle de l'UE, conçu pour améliorer les échanges de connaissances et l'adoption efficace de l'innovation dans le secteur agricole. Le projet NEFERTITI vise à créer une valeur ajoutée à partir de l'échange de connaissances, d'acteurs, d'agriculteurs et de contenu technique entre les réseaux.



Les aides PAC et le FEADER : Par le biais du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), la PAC permet à chaque pays de mettre en place des aides pour l'adaptation au changement climatique et une meilleure gestion de l'eau. Il s'agit en particulier des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), mais aussi des mesures de soutien à l'investissement, de formation et de conseil aux agriculteurs. Aujourd'hui, la plupart des pays du bassin euro-méditerranéen proposent des MAEC qui favorisent une meilleure gestion de l'eau en agriculture. Ces mesures soutiennent la réduction de la consommation d'eau, les changements et la diversification des cultures et les changements dans les pratiques d'irrigation, etc. Cependant, la majorité des mesures liées à l'eau se concentrent toujours sur l'amélioration de la qualité de l'eau et la modification des pratiques qui peuvent l'affecter.

Le partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA) propose diverses incitations aux consortiums composés d'acteurs publics et privés de la région euro-méditerranéenne qui travaillent sur l'agriculture, les systèmes agroalimentaires et les chaînes de valeur, ainsi que sur les ressources en eau. Cette initiative décennale (2018-2028) est financée en partie par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'UE. Elle vise principalement à concevoir de nouvelles approches de recherche et d'innovation pour améliorer la disponibilité de l'eau et la production agricole durable dans une région fortement perturbée par le changement climatique, l'urbanisation et la croissance démographique. Elle soutient les systèmes agricoles durables sous contraintes environnementales méditerranéennes.



